

QUÉBEC



Liza Frulla quitte la vie politique pour faire de la télé (D1)

NOMINATION



Gilles Taillon devient président du Conseil du patronat (D8)

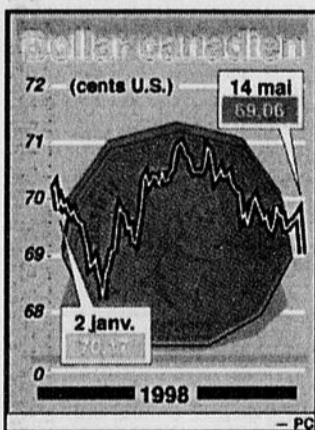
COATICOOK

L'usine des Industries de la Rive Sud accusée de polluer (B1)

SANTÉ

Les omnipraticiens invités à patienter jusqu'en juin (D8)

ÉCONOMIE



Le huard poursuit son plongeon (B3)

Météo / A2

VARIABLE
26
5h17 20h10
19 mai 25 mai 02 juin 10 juin

Un geste qui «fait très peur»

Les opposants à la ligne 735 kV ne digèrent par le décret et préparent la riposte

Guy MARCHAND

Richmond

Les qualificatifs ne manquent pas pour exprimer l'indignation qui anime les membres du Comité de citoyens du Val Saint-François, face au décret adopté par le gouvernement du Québec, qui donne ainsi le feu vert à Hydro-Québec pour son projet de construction de ligne électrique de 735 kilovolts, entre les postes Des Cantons (en Estrie)

et Hertel sur la rive sud de Montréal.

«En plus de crier bien fort notre indignation face au geste qu'a posé le gouvernement Bouchard, nous trouvons honteux la façon de procéder du gouvernement dans ce dossier», déclare l'animatrice de télé Danièle Bombardier, porte-parole du comité des Citoyens du Val St-François.

Jour «noir pour la démocratie»

«Le gouvernement vient de créer un grave précédent pour la démocratie et,

en mettant de côté la MRC et les citoyens, il nous envoie un message troublant. On ne peut plus s'exprimer, ni être écoutés. Il s'agit d'un mercredi noir pour la démocratie», a-t-elle dit en faisant référence à la journée où le gouvernement Bouchard a fait cette annonce.

Mme Bombardier s'est dite également profondément déçue des déclarations émises par le député du comté de Johnson, Claude Boucher, face à la position adoptée par son gouvernement et aussi le cynisme avec lequel le ministre

Chevrette a qualifié ce décret.

«C'est extrêmement décevant de sa part, car nous pensions qu'il défendait notre cause, a-t-elle dit. Outre M. Boucher qui s'est rallié, et défend la position de son gouvernement, aucun ministre ne s'est levé pour protester contre l'adop-

(suite en A2: UN GESTE)

Boucher pas tendre envers Vallières (A2)

Photo PC

La saison du Canadien de Montréal a pris fin hier soir lorsque, une fois de plus, on n'a pas été en mesure de vaincre le gardien Dominik Hasek qui a offert une autre performance digne des plus grands gardiens. Vincent Damphousse, Mark Recchi, Saku Koivu et Shayne Corson n'ont pu que constater que le meilleur joueur sur la glace se tenait devant le filet des Sabres qui ont éliminé le Canadien en quatre matchs consécutifs.



Expédiés en vacances!

Tabac: Rochon dépose un projet de loi sévère

Pierre APRIL

Québec (PC)

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, le Dr Jean Rochon, a déposé, hier, un projet de loi sur le tabac qui contrôlera en priorité l'accessibilité du tabac aux jeunes et toute la publicité entourant les produits du tabac et les bannières commerciales.

Attendue depuis longtemps, la politique du Québec en matière de lutte au tabagisme vise surtout à protéger les non-fumeurs en interdisant l'usage du tabac dans tous les lieux publics où à usage collectif.

Le projet de loi 444 précise que tous les restaurateurs devront, 10 ans après l'entrée en vigueur de la loi, avoir aménagé des aires pour les fumeurs dont les dimensions ne devront pas dépasser 40 pour cent de l'espace disponible.

Pour protéger ceux qui n'ont pas encore contracté l'habitude, la loi interdira la vente aux mineurs et éliminera les distributeurs automatiques dans des lieux fréquentés par des jeunes; la vente en pharmacie sera interdite d'ici un an, de même que la promotion publicitaire des produits du tabac dans les points de vente.

Au chapitre de la promotion, le ministre a choisi d'accorder un délai de cinq ans aux écuries participantes au Grand Prix du Canada et de Trois-Rivières, afin qu'elle élimine complètement les commandites de cigarettes. Les installations associées à un produit du tabac jouiront du même délai.

Dans deux ans, tous les événements sportifs et culturels associés à un produit du tabac devront avoir trouvé un autre commanditaire.



Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon

Afin de ne pas compromettre la tenue d'événements d'envergure, le projet de loi propose, toutefois, une contribution gouvernementale compensatoire étalée sur trois ans.

«La législation, a expliqué le ministre Rochon, comporte trois volets. Le premier limite l'accès aux produits du tabac, le deuxième limite la fumée dans l'environnement pour protéger les non-fumeurs, et le troisième vise à contingerter sérieusement la publicité des produits du tabac.»

La norme sociale concernant la consommation du tabac dans les lieux publics fermés évoluera du «on fume partout sauf...» au concept de «on ne fume nulle part sauf...».

L'interdiction frappera les établissements publics, les commerces, les milieux de travail, les transports collectifs et les aires communes des immeubles à logement. Seuls les bars, les salles de bingo et les casinos seront exemptés de contraintes.

Le Conseil québécois sur le tabac et la santé, représenté par son président, le Dr Marcel Boulanger, a rapidement réagi au projet de loi en affirmant «qu'il est rassurant de constater que les élus du Québec ont finalement choisi de protéger la santé de la population avant les intérêts de l'industrie du tabac».

La porte-parole du Conseil canadien des produits du tabac, Marie-Josée Lapointe, a expliqué qu'elle comprenait mal les dédoublements du projet québécois par rapport à la Loi fédérale et ses règlements, où on confère au ministre et au gouvernement de nombreux pouvoirs contraires et évidemment contestables en vertu de la Charte des droits et libertés et en matière de droits commerciaux internationaux et interprovinciaux.

«Sur le plan juridique, a-t-elle dit, ce projet de loi soulève de nombreuses questions. Par exemple, à quelle loi devons-nous nous soumettre? Celle du gouvernement fédéral ou celle du Québec?»

Mme Lapointe estime que le projet Rochon sème beaucoup de confusion autant chez les manufacturiers que chez les distributeurs et les groupes qui bénéficient d'une commandite. «Il aurait fallu, a-t-elle soumis, qu'Ottawa et Québec se parlent davantage.»



C'est parti!

Le 69^e Festival des harmonies du Québec a pris son envol hier soir, avec le spectacle de la Musique centrale des Forces canadiennes, présenté à la salle Maurice-O'Bready, sous la direction du capitaine Jacques Destrempe. L'ensemble musical a offert une prestation fort appréciée et des plus variées, où le classique, le jazz, la musique de film et les propres compositions des musiciens se sont succédés. Le clarinettiste invité André Moisan a interprété deux pièces. Dès aujourd'hui, le campus de l'Université de Sherbrooke sera pris d'assaut par 8500 jeunes musiciens, dont les premiers sont arrivés en fin d'après-midi hier.

A LIRE EN A7

L'AIDE AUDITIVE
INVISIBLE



SUPERMINIATURISÉE!
Une véritable découverte
Deviens presque totalement
invisible et vous permet d'entendre
plus clairement. S'ajuste automatiquement
sans contrôle de volume.

LaPlante & Associés
Audioprothésistes
CENTRE PROFESSIONNEL BELVÉDÈRE

300, rue Belvédère Nord, bureau 104, Sherbrooke
(819) 821-4435 - Sans frais 1 888 621-4435

À LIRE DEMAIN

René Lussier
Un dingue à prendre au sérieux



France D'Amour

La rebelle s'accroche à son rêve



Sylvie Drapeau

Toute son âme dans le théâtre



Rita Letendre

«Je peindrai toute ma vie»



Boucher pas tendre envers Yvon Vallières

Michel MORIN
Sherbrooke

«Yvon Vallières a du culot sans bon sens. Il n'a même pas été foutu de se présenter à Richmond, dans son propre comté, le 23 avril dernier pour rencontrer et entendre les opposants. Monsieur était occupé à vendre des cartes de membre du Parti libéral à Montréal. Mais moi, j'y étais. Je comprends qu'il soit déconnecté de la réalité.»

Secrétaire régional de l'Estrie et député de Johnson, Claude Boucher a

rappliqué en troisième vitesse après avoir lu les critiques formulées à son endroit par Yvon Vallières en regard de la ligne hydroélectrique Des Cantons-Saint-Césaire.

Piqué au vif, Claude Boucher se croit en droit de demander au député de Richmond où il était terré quand la grogne faisait rage dans ce dossier. Qui plus est, il invite Yvon Vallières à prendre connaissance de la position du nouveau chef libéral, Jean Charest, en regard de ce dossier, lui qui s'est dit en accord avec la pertinence d'une nouvelle ligne entre le poste Des Cantons et Saint-Césaire.

«Yvon Vallières fait du rattrapage politique. Mais il devrait savoir qu'en politique, le passé nous rejoint très vite. Il donne l'impression d'un joueur de hockey qui saute sur la patinoire alors que la partie est terminée. Ça n'a pas de bon sens. Quand il dit que la population est en diable, il ne sait pas de quoi il parle. Oui, il y a des gens mécontents. Mais s'il avait fait comme moi, s'il avait consulté les gens, il en viendrait à la même conclusion que la mienne. Qu'une grande partie de la population est favorable à cette ligne.»

Claude Boucher démolit également la prétention du député de Richmond à

l'effet que la ligne à 735 kV, entre le poste Des Cantons et Saint-Césaire, servira essentiellement à exporter de l'énergie vers les États-Unis. Selon lui, la lecture du rapport de Trans-Energie ne permet d'en arriver à une telle conclusion.

Les Américains

«Que cette nouvelle ligne soit de nature à sécuriser les Américains, j'en suis sûr. C'est une incidence heureuse pour les Américains dans la mesure où ils seront plus sûrs de nos installations. Mais ce n'est pas le but premier. Et de fait, la ligne Des Cantons qui se rend jusqu'en

Nouvelle-Angleterre n'est utilisée qu'à 60 %. Si cette ligne (Des Cantons-Saint-Césaire) est construite, c'est pour doubler la sécurité de l'approvisionnement de la Montérégie et du Canton de Cleveland.»

Par ailleurs, l'Association libérale du comté de Johnson a fait savoir, hier, par voie de communiqué, qu'elle «dénonce les méthodes utilisées par Hydro-Québec et le gouvernement actuel pour l'implantation de la ligne Hertel-Des Cantons et demande qu'ait lieu des audiences publiques tel que prévu par la loi et essentielles pour un tel projet.»

Le préfet de la MRC déçu de l'adoption du décret

Guy MARCHAND
Richmond

N'ayant pas encore obtenu copie du décret qu'a adopté le gouvernement mercredi, le préfet de la Municipalité régionale de comté du Val St-François, M. Marc-André Martel a dit préférer attendre avant de faire part des intentions de son conseil.

Chose certaine cependant, M. Martel n'a pas caché sa surprise et sa déception d'apprendre que le gouvernement avait adopté un décret pour accélérer les procédures dans ce projet.

«À prime abord je suis très déçu par l'adoption de ce décret, car rien ne laissait présager un tel dénouement dans ce dossier, de dire M. Martel.

Depuis le début nous avons toujours collaboré avec Hydro-Québec dans ce dossier, et nous attendions le dépôt du

tracé afin d'en faire l'étude. Nous continuons à rencontrer les gens et tout d'un coup on a décidé de changer de

L'UMQ dénonce la décision

Montréal (PC)

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) a dénoncé hier la décision de Québec de donner le feu vert à Hydro-Québec pour la construction de la ligne de transport Des Cantons-Hertel, entre les Cantons de l'Est et la Montérégie.

Selon l'UMQ, le gouvernement ne respecte pas le processus de consultation prévu par l'article 163 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce qui constitue un dangereux précédent.

(UN GESTE: suite de une)

tion de ce décret. Je trouve cela très inquiétant pour un gouvernement qui dit vouloir se donner un pays. Cela fait même très peur», a-t-elle ajouté.

En revanche, la porte-parole du comité des Citoyens a apprécié la sortie du député du comté de Richmond, Yvon Vallières, qui, espère-t-elle pourra susciter un vrai débat.

«Nous sommes heureux de l'appui manifesté et souhaitons que M. Vallières puisse en compagnie des membres de son parti élargir le débat à l'Assemblée nationale. On ne peut laisser aller les choses de cette façon, car on s'attaque aux principes même de la démocratie. Chose certaine, on ne laisserait pas passer cette ligne sans rien dire.»

L'annonce du décret a peut être eu l'effet d'une bombe dans la région, mais elle est loin de décourager les opposants au projet.

cap. C'est dommage car il aurait été plus facile de s'entendre que de se faire imposer un décret.»

En agissant de la sorte, le gouvernement ne fait ni plus ni moins que transgresser ses propres lois et affaiblit encore plus la qualité des relations qu'il entretient avec les municipalités, ajoute l'organisation.

L'UMQ ne remet pas en cause le principe de l'urgence d'agir en vue d'assurer l'autonomie énergétique des Québécois, mais souligne que tout le processus de consultation de 120 jours aurait pu être déclenché plus tôt dans l'année, ce qui aurait permis à Hydro-Québec de respecter les délais de construction.

«Être traités de la sorte nous donne plus d'énergie à combattre ce projet, et le débat devrait prendre un tout autre tournure au cours des prochaines semaines. Il dépasse maintenant les limites de la MRC du Val Saint-François, parce que des gens comme M. Mario Laframboise, le président de l'Union des Municipalités du Québec, condamnent aussi cette façon d'agir de la part du gouvernement et d'Hydro-Québec», a ajouté Mme Bombardier.

Mentionnons que les membres du comité des Citoyens de la MRC se sont réunis en assemblée mercredi soir et qu'ils ont convoqué une assemblée publique pour ce samedi à compter de 20 heures à la salle de l'Hôtel de Ville du Canton de Melbourne.

C'est à ce moment qu'ils comptent faire part de la stratégie qu'ils entendent employer au cours des prochaines semaines. D'ici là, toutes les avenues seront explorées.

N'ayant pas été en mesure hier d'analyser le contenu du décret, le préfet réserve ses commentaires.

Tout dépendra du contenu du décret, car je ne crois pas qu'il peut évincer la MRC du processus. Cela prendrait une loi spéciale pour agir de la sorte. Bref, je ne peux avancer quoi que ce soit pour l'instant, mais nous allons l'analyser. Si des recours juridiques sont possibles, nous les examinerons de près», a-t-il dit.

Signalons que la MRC du Val St-François n'avait pas encore reçu le tracé du gouvernement avant l'adoption du décret par le gouvernement et que techniquement elle pouvait disposer d'une période de 120 jours pour l'étudier, avant de livrer son certificat de conformité.

En adoptant ce décret, Hydro-Québec pourra se soustraire à cette étape.

loto-québec		résultats	
649	Tirage du 98-05-13	GAGNANTS	LOTS
4 15 23 30 35 49		6/6 2	995 702,30 \$
		5/6+ 6	99 570,20 \$
		5/6 197	2 426,00 \$
		4/6 12 636	72,50 \$
		3/6 235 160	10,00 \$
Numéro complémentaire: 41		Ventes totales: 14 076 465,00 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 2 200 000,00 \$	
49	Tirage du 98-05-13	GAGNANTS	LOTS
6 11 18 32 35 38		6/6 0	1 000 000,00 \$
		5/6+ 0	50 000,00 \$
		5/6 12	500,00 \$
		4/6 824	50,00 \$
		3/6 15 310	5,00 \$
Numéro complémentaire: 30		Ventes totales: 476 732,50 \$	
Banco	Tirage du 98-05-14	NUMÉRO: 207124	
2 5 13 17 22			
24 26 28 32 35			
39 48 49 50 54			
55 59 63 67 69			
Extra	Tirage du 98-05-14	NUMÉRO: 754358	
3 4			
385 1867			

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

La Tribune 564-5450	AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	DIMANCHE	LUNDI
...une publicité qui marche!	26 PRÉC. 20	8 PRÉC. 20	27 10 PRÉC. 20	23 12 PRÉC. 40	25 12 PRÉC. 10
Victoriaville 26/9	QUÉBEC		INDICE UV		
Drummondville 26/8	Chicoutimi Sol 26/8	Québec Sol 25/9	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10		
Mégantic 26/8	Gaspé Var 17/3	Rimouski Var 18/5	60 10 20 15		
Valcour 26/8	Iles-de-la-Mad. Var 11/4	St-Georges Sol 25/9			
	La Grande Var 22/7	Sept-Îles Var 13/3			
	Lac-St-Jean Sol 26/8	Trois-Rivières Var 25/10			
	Montréal Sol 27/14	Val d'Or Sol 28/13			
	CANADA		USA		
	Charlottetown Var 15/5	Régina Var 20/3	Boston Sol 24/8	New York Sol 28/10	
	Edmonton Enu 20/5	St-John's Sol 11/2	Bridgeport Sol 28/11	Pittsburg Var 32/27	
	Fredericton Var 21/7	Toronto Sol 28/14	Burlington Sol 27/10	Portland Sol 24/8	
	Halifax Sol 14/5	Victoria Ave 14/7	Concord Sol 28/8	Providence Sol 26/8	
	Ottawa Sol 27/13	Winnipeg Enu 24/6	Detroit Sol 29/17	Washington Sol 32/12	
	LE MONDE		DESTINATIONS SOLEIL		
	Athènes Sol 25/13	Mexico City Nua 28/18	Acapulco Sol 32/23	La Havane Sol 27/23	
	Beijing Sol 25/16	Moscou Var 17/9	Bermudes Sol 24/20	Martinique Var 32/27	
	Berlin Sol 19/10	Paris Sol 26/18	Cancun Sol 37/23	Myrtle Beach Sol 29/13	
	Hong Kong Ave 30/25	Port-au-Prince Sol 30/22	Caracas Plu 31/25	Montego Bay Sol 31/23	
	Lisbonne Sol 21/12	Rome Sol 25/16	Freeport Sol 30/23	Orlando Sol 31/21	
	Londres Sol 27/13	Tokyo Sol 22/14	Fl. Lauderdale Sol 30/23	Puerto Plata Sol 32/23	
			Honolulu Sol 28/21	Tampa Sol 31/23	
			Key West Sol 30/24	West Palm B Sol 30/23	

© Services Commerciaux MM 1998

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 115 000 LECTEURS

PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 La Tribune

Les victimes des biogaz veulent interroger le maire et le d.g.

Jacques LEMOINE
Sherbrooke

Des résidents du secteur Dubreuil demeurant près du site d'enfouissement veulent interroger le maire et le directeur général de la ville de Fleurimont, ainsi que le directeur du bureau estrien au ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, dans le cadre de leur poursuite judiciaire découlant de l'émission de biogaz provenant de ce site exploité par la Ville de Sherbrooke.

Cela ressort d'une requête que leur avocat François Gérin vient de déposer en Cour supérieure du district de Saint-François.

58 familles de ce secteur de Fleurimont réclament des compensations de un million et demi de dollars et 600 propriétaires veulent exercer un recours collectif de 17,4 millions \$ contre la Ville de Sherbrooke, ce qui fait un total de 18,9 millions \$.

Me Gérin demande l'autorisation d'assigner le maire Francis Gagnon, le d.g. René Allaire et le directeur du bureau estrien du ministère à la suite du plaidoyer de la Ville de Sherbrooke à leurs procédures.

Sherbrooke allègue dans ce document que son site d'enfouissement a été reconnu conforme au cours des dernières années par le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

Elle mentionne aussi que l'évacuation des demandeurs à la suite de la présence de biogaz dans leur résidence a été demandée par le maire de Fleurimont.

Me Gérin explique dans sa requête qu'il est important que le directeur du bureau estrien soit interrogé sur leurs constatations relatives au site d'enfouissement de la Ville de Sherbrooke, sur ses différents avis ainsi que sur les permis délivrés.

Il indique qu'il est aussi nécessaire d'interroger le maire et le directeur général de la Ville de Fleurimont pour connaître les faits et le processus suivi pour ordonner l'évacuation de ses clients.

Il est dans l'intérêt de la justice que les demandeurs puissent assigner le maire et le d.g. de la Ville de Fleurimont ainsi que le directeur du bureau estrien du ministère, pour y être interrogés sur tous les faits se rapportant au litige et pour donner communication de tous les écrits s'y rapportant, ajoute Me Gérin.

Sa requête doit être présentée devant la Cour mardi matin.

Les résidents du secteur Dubreuil estiment que la présence de biogaz chez eux émanant du dépotier constitue un danger pour leur santé et leur sécurité.

INDEX

Arts: C-6

Bandes dessinées: D-4

Chez nous: B-1

Décès: D-7

Économie: B-3

Messier en liberté: B-8

Opinions: A-6

Petites annonces: D-2

Sports: C-1

Page Internet: <http://www.latribune.qc.ca>

Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca

Télécopieur de la rédaction: 564-8098

La Tribune	TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8	Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466	Camelots et camelots motorisés Prix de vente: 3,52 \$ T.P.S. 25 \$ T.V.Q. 28 \$ Coût à l'abonné 4,05 \$	Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot et camelots motorisés 6 mois 88,00 \$ 6,16 \$ 7,06 \$ 101,22 \$ 3 mois 45,00 \$ 3,15 \$ 3,61 \$ 51,76 \$ 1 mois 25,00 \$ 1,75 \$ 2,01 \$ 28,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	700,00 \$	11,56 \$	13,26 \$	724,82 \$
6 mois	410,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	423,22 \$
3 mois	265,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	271,76 \$
1 mois	130,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	133,76 \$

Enregistrement No 0529168

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Pressa. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Thériault transféré à l'Institut Pinel

□ Le juge accorde une prolongation de 30 jours pour l'évaluation de l'état mental du jeune accusé

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

En attendant d'être jugé pour une tentative de meurtre sur une infirmière au pavillon Bowen du CUSE, Sylvain Thériault, âgé de 24 ans, sera transféré à l'Institut Louis-Philippe-Pinel de Montréal pour une prolongation de 30 jours de son évaluation.

Il avait l'air d'un homme écarté lorsqu'il a été ramené hier devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Thériault a jeté un coup d'oeil comme s'il était à la recherche de quelqu'un dans la salle d'audience et fixé son regard sur le plancher de la boîte des prévenus.

Les seules paroles

«Je vous remercie», a-t-il dit à son avocat Jean Leblanc avant de quitter le tribunal et ce sont les seules paroles qu'il a prononcées.

Entre temps, le juge Côté avait pris connaissance d'une lettre du psychiatre-légiste Pierre Gagné qui a examiné l'accusé à la nouvelle prison communale.

Thériault a été gardé sur la rue Talbot après sa comparution lundi à la suite de son renvoi du département de psychiatrie légale du pavillon Bowen qui n'a pu ou n'a pas voulu le recevoir.

Le Dr Gagné a suggéré une prolongation de 30 jours de l'évaluation de l'inculpé qui sera maintenant transféré à Montréal.

Me Leblanc, qui avait demandé une évaluation de l'aptitude de son client à être jugé, et le procureur Claude Deire ont laissé cette recommandation à l'appréciation du tribunal.

Thériault est soupçonné d'avoir agressé une infirmière du service de psychiatrie vers minuit et demi vendredi en la frappant au visage et en l'étranglant parce qu'il l'aurait prise pour le démon.

Des collègues de travail ont répondu à l'appel au secours de la victime qui avait reçu un coup de poing au visage, est tombée sur le plancher et a été atteinte de plusieurs autres coups.

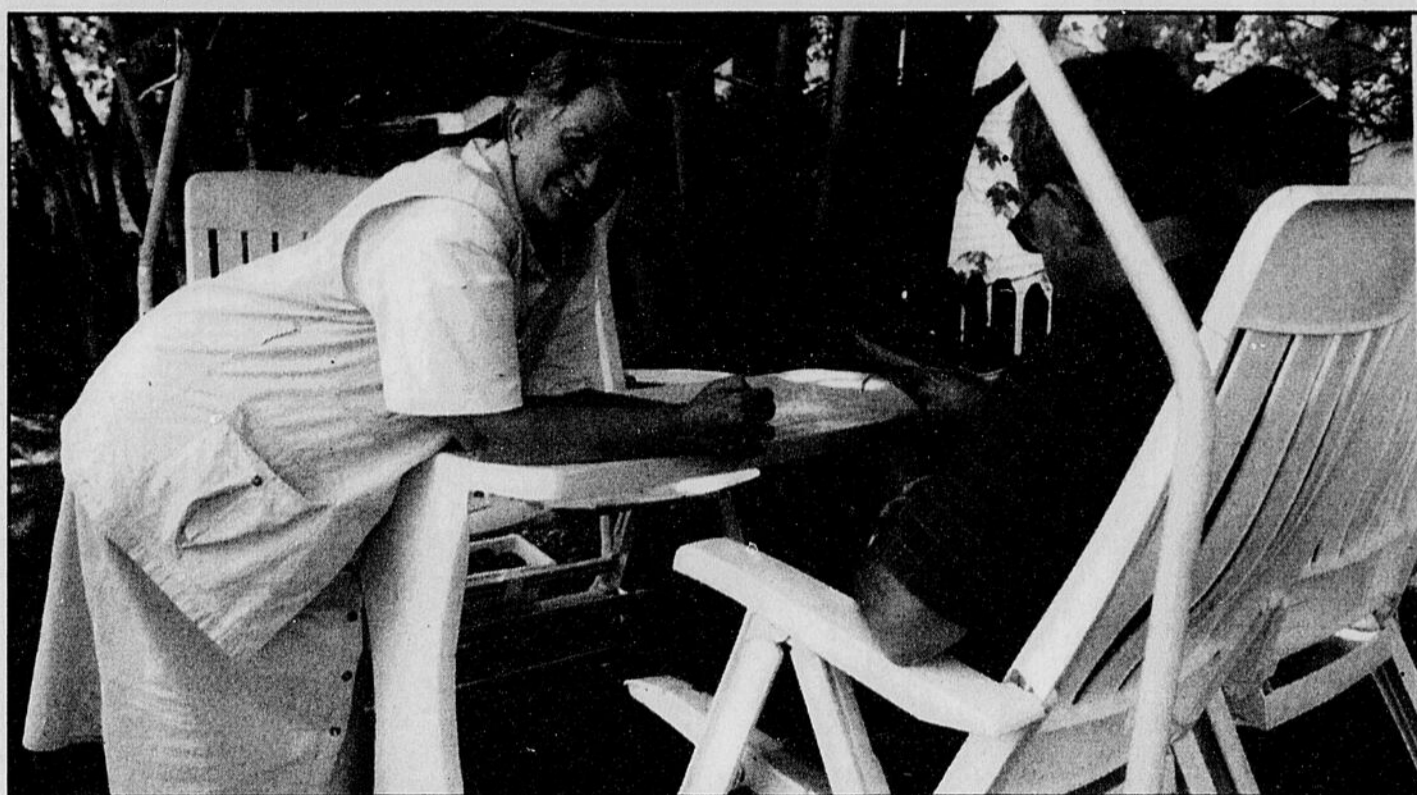
Le suspect lui aurait dit qu'il la tuerait et tuerait aussi le démon en essayant de l'étouffer.

On avait appris que Thériault s'est présenté à l'urgence le 6 mai et a été dirigé en psychiatrie au 9e étage après une première évaluation.

C'est en allant le reconduire à sa chambre, deux jours plus tard, après qu'il ait réclamé de l'aide au poste de garde que l'infirmière a été attaquée sournoisement.

L'affaire a causé une commotion au Centre universitaire de santé de l'Estrie où la direction a annoncé un renforcement de la sécurité pour le personnel au service de psychiatrie au pavillon Bowen.

Les parents du prévenu ont rapporté pour leur part que ce dernier avait besoin de soins. «Notre fils n'est pas un criminel, il est tout simplement très malade», ont-t-il dit.



«Les personnes schizophrènes ont besoin d'être encadrées», clame Rose-Annette Gaudreau, de Sherbrooke, qui en héberge depuis maintenant près de 20 ans à sa résidence.

Imacom, René Marquis

«Les schizophrènes sont du monde extrêmement fragile»

Claude PLANTE

Sherbrooke

Tout ce que les gens au prise avec la schizophrénie ont besoin, c'est de l'encadrement, de l'amour et de la compréhension. C'est du monde extrêmement fragile.

Hébergeant des hommes schizophrènes depuis près de 20 ans, Rose Annette Gaudreau, de Sherbrooke, sait de quoi il s'agit quand on parle de cette maladie mentale.

Elle n'a pu retenir ses larmes qu'elle a pris connaissance des propos de Sylvain Thériault, publiés hier dans *La Tribune*. Comme eux, Mme Gaudreau tient à dire haut et fort que le jeune homme de 24 ans, accusé de tentative de meurtre sur une employée du CUSE, est un malade chronique bien plus qu'un criminel.

«Il faut démystifier ce phénomène. C'est un

sujet tabou. On dirait qu'on cherche à cacher ça. Ça fait 20 ans que je garde des hommes schizophrènes, je n'ai jamais eu de bras cassé, personne ne m'a agressé.»

«Il faut savoir leur faire confiance et leur donner de l'attention. Le jeune Thériault avouait lui-même qu'il était malade. Il avait demandé à aller à l'hôpital. Pourquoi que rendu-là, on ne l'a pas aidé? Je crois que le problème est en haut.»

Rose Annette Gaudreau ajoute qu'elle s'est empressée de faire lire l'article relatant les débâcles des Thériault à ses sept pensionnaires âgés de 24 à 44 ans. «Tous ont dit que cet homme est malade et qu'il faut faire quelque chose pour lui.»

«Moi, quand j'ai lu ça, je me suis mise à leur place. J'ai pu sentir ce que ce pauvre couple peut vivre en ce moment en voyant leur fils traité ainsi. Ça n'a pas de bon sens. Je souhaite que leurs proches les appuient dans cette épreuve.»

«Je trouve que ce qui est arrivé à l'infirmière,

c'est totalement déplorable.»

Régime strict et humain

La dame continue en disant avoir instauré un régime de vie strict et humain à la fois pour ses «gars», comme elle les appelle affectueusement. Deux priorités: essayer de leur apporter du réconfort et voir à ce qu'ils prennent religieusement leurs médicaments.

«J'y vois personnellement. C'est systématique matin, midi, soir et au coucher. Sans leurs médicaments, ça ne fonctionne pas bien leur affaire.»

«Aussi, je leur fais confiance afin qu'ils prennent conscience de leurs capacités. Prenez la terrasse devant la maison. Ce sont eux qui l'ont aménagée. Elle est très belle et je leur dis», déclare Mme Gaudreau, qui est aussi présidente régionale d'un regroupement de propriétaires de pensions pour personnes souffrant de problèmes mentaux.

Congédiements survenus à l'Américain Biltrite pour fausse déclaration au sujet du diplôme de secondaire V

La quatuor s'en tire avec une pénitence

François GOUGEON

Sherbrooke

«Je suis content de l'appui qu'on a eu du syndicat et des autres employés. Je m'en sors pas si pire... Mais quand même, ça laisse un goût amer parce que dans mon cas, j'ai jamais rien falsifié!»

Benoît Desjardins est l'un des quatre employés de la compagnie sherbrookoise American Biltrite congédiés en février dernier pour avoir faussement déclaré détenir leur diplôme de secondaire V lors de leur embauche, environ trois ans plus tôt.

Hier, le syndicat qui les représente et qui est affilié à la CSD a fait part d'une entente qui met un point final à cette histoire ayant donné lieu à une vive mobilisation.

Ainsi, les employés en question seront réembauchés et reprendront exactement leur ancienne fonction dès qu'ils auront complété et obtenu leur diplôme d'équivalence de secondaire V. Ils ont un an pour cela. Cependant, ces employés fonctionneront avec deux dates d'ancienneté: celle de leur véritable entrée pour l'ensemble de leurs conditions comme le salaire, les vacances, les avantages sociaux, mises à pied et déplacements. Mais pour les autres dispositions de la convention, en matière de promotion (affichage de postes) et pour le temps supplémentaire, leur ancienneté sera réduite à 66 jours (délai pour obtenir la permanence), dès leur retour au travail.

Tout sera effacé le 11 septembre 2000

Autrement dit, leur pénitence sera de voir d'autres plus jeunes qu'eux leur passer sous le nez advenant une promotion et pour le temps supplémentaire. Et à fin de la convention, le 11 septembre 2000, tout sera effacé et ils reprendront leur ancienneté d'origine. En plus, la compagnie s'engage à ne pas pénaliser d'autres employés qui auraient falsifié leur dossier scolaire.

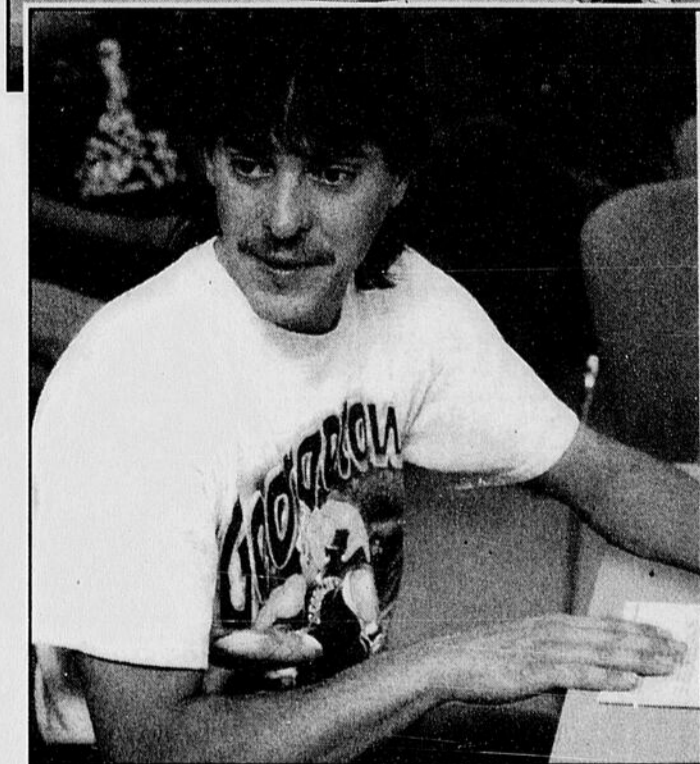
Évitant de se faire triomphant, le conseiller syndical Denis Vigneault a tout de même estimé que c'était une décision satisfaisante. Il en a donné le crédit au médiateur Claude-André Morin, du ministère du Travail, qui était même intervenu en 1995 pour aider à l'établissement de relations de travail plus saines chez American Biltrite.

«Maintenant qu'on a un règlement, l'objectif c'est de maintenir un climat de bonnes relations de travail... Et si j'ai un conseil à donner aux gens aux études, c'est de ne pas décrocher. Continuez à aller à l'école pour compléter au moins votre secondaire V», a lancé Denis Vigneault, appuyé en cela par le président du syndicat, Réal Lefebvre et ses principaux adjoints.

Quant à Benoît Desjardins, le seul des quatre employés concernés présent à la conférence de presse d'hier, il s'est bien défendu d'avoir voulu frauder. «Quand j'ai été embauché, il y a trois



Imacom, Martin Blache



ans, j'entreprenais mon secondaire V à Saint-Michel. On m'a demandé une preuve d'étude et j'ai déposé un bulletin scolaire... C'était toute une surprise, trois ans plus tard quand on m'a congédié en m'accusant d'avoir fraudé. Je sais que beaucoup d'autres l'ont fait, même en faisant faire des photocopies et en changeant des noms sur des bulletins mais pas moi», a-t-il dit.

C'est pourquoi il trouve la punition sévère. Mais

La CSD et le syndicat des employés d'American Biltrite ne pouvaient pas hier, mais ils étaient quand même satisfaits d'annoncer qu'à la suite d'une entente avec l'employeur, les quatre employés punis pour avoir faussement déclaré détenir leur diplôme de secondaire V échappaient au congédiement. Ces derniers écoperont une pénitence plus légère. Parmi eux, Benoît Desjardins (à gauche) trouve quand même la punition sévère, mais s'y résigne. «Je m'en sors pas si pire... Mais quand même, ça laisse un goût amer parce que dans mon cas, j'ai jamais rien falsifié!», dit-il.

néanmoins, il a accepté de souscrire aux conditions et s'est remis aux études. «J'ai eu huit semaines de formation et ça n'a pas été trop dur. En réalité, à Saint-Michel, j'étais déjà plus avancé que pour un diplôme d'équivalence de secondaire V, qui correspond en réalité à un secondaire III», a aussi mentionné M. Desjardins, qui s'attend à retourner au travail dans les prochaines semaines.

La pauvreté à Sherbrooke

«Il faudrait changer les règles du jeu»

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

«Nous ne sommes pas contre la croissance économique comme telle, évidemment, mais il faudrait changer les règles du jeu.»

Pour soeur Yvonne Bergeron, coordonnatrice du Service de pastorale sociale à Sherbrooke, après huit ans de croissance économique au Québec, on ne peut que constater que «la pauvreté s'est accrue».

Et à la suite des dernières données de Statistiques Canada, qui placent la région de Sherbrooke à l'avant-dernier rang parmi les 25 régions métropolitaines au Canada pour le revenu familial, soeur Bergeron estime qu'il faut donner aux démunis des moyens de s'en sortir.

«Quand on dit que la croissance économique va profiter aux pauvres, c'est loin d'être la réalité, au contraire cela profite aux mieux nantis», juge-t-elle.

Pour sa part, la députée de Sherbrooke à l'Assemblée nationale, Marie Malavoy, dit qu'il faut trouver une solution qui soit collective à la pauvreté.

«Il faut reconnaître que nous sommes dans une région où il y a de la pauvreté et je le dis sans aucune fierté car c'est un problème que nous arrivons mal à vaincre», estime-t-elle.

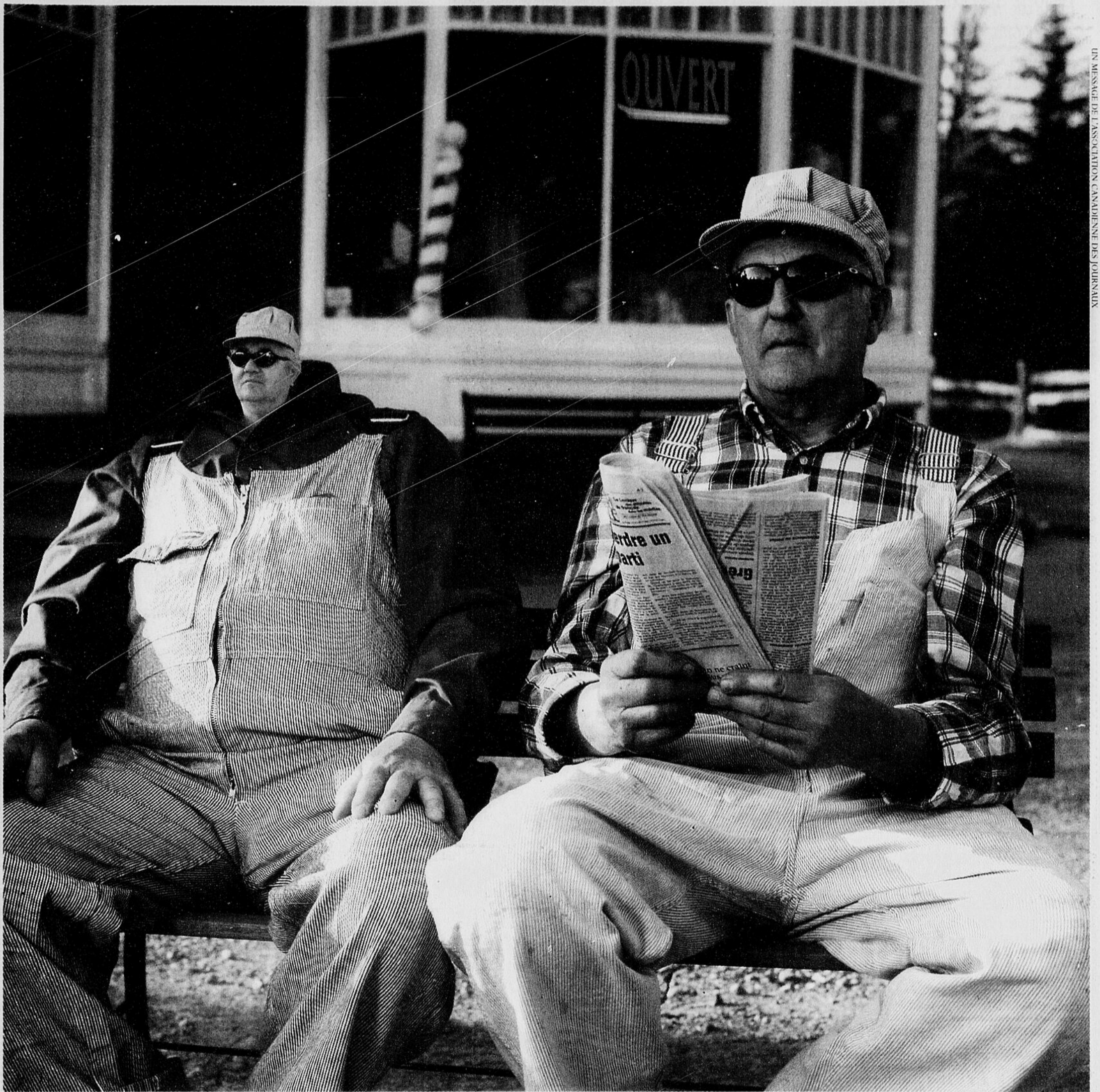
«Redistribuer la richesse c'est bien, mais la voie la plus intéressante c'est d'outiller les gens avec, par exemple, des places en garderie, une politique de garde en milieu familial et l'économie sociale, mais en exigeant une rémunération décente», explique la députée de Sherbrooke.

TOURNOI DE GOLF RE/MAX®

Le jeudi 11 juin 1998
à 12 h (midi)
au
Club de golf Royal Sherbrooke

Réservations :
Esther Breton
572-2010





UN MESSAGE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES JOURNALIS

SOYEZ EN TÊTE, LISEZ UN QUOTIDIEN!



«Nous sommes des personnes, pas des hamburgers»

□ L'Alliance sherbrookoise pour l'autonomie à domicile presse le CLSC SOC-Gaston-Lessard de ne pas tarifier le service

Karine TREMBLAY

Sherbrooke

«Si le CLSC ne revient pas sur sa décision concernant la tarification horaire des employés qui assurent le maintien à domicile, ceux-ci vont faire comme chez Mc Donald ou Burger King: ils vont rentrer et sortir constamment, mais nous, nous ne voulons pas d'une telle rotation. Nous sommes des personnes, pas des hamburgers», mentionne le vice-président de l'Alliance sherbrookoise pour l'autonomie à domicile, Roger Martin.

Comme une cinquantaine de personnes handicapées qui se sont réunies, hier, pour réfléchir sur la situation et discuter de moyens de pression, celui-ci appréhende les effets de la décision du

CLSC de n'accorder qu'une allocation horaire de 6,80 \$ aux personnes assurant les services de maintien à domicile aux personnes handicapées.

«Nous sommes d'autant plus indignés que, quelques semaines auparavant, le directeur général des CLSC, Denis Lalumière, avait accepté le tarif de 8,30 \$ que nous lui propositions. Et là, comme ça, il revient sur sa décision, en raison d'un manque de fonds. C'est inacceptable», précise M. Martin.

Jusqu'à maintenant, les services de maintien à domicile étaient rémunérés à 6 \$ de l'heure, mais ils n'étaient pas déclarés. Avec les modifications apportées au programme d'allocation directe des CLSC, ces services, qui consistent à assister les personnes handicapées dans diverses tâches quotidiennes, seront désormais déclarés et payés au salaire mi-

nimum.

«Ce n'est pas une somme suffisante pour trouver du personnel compétent. Il faut comprendre que les personnes que nous embauchons n'ont pas un horaire très régulier. Il faut qu'elles viennent le matin, pour le lever, puis le midi, pour le dîner, et enfin le soir, pour le coucher et le bain. Et c'est sept jours sur sept», note M. Martin.

Marc Pilon, un bénéficiaire des services de maintien à domicile, mesure déjà l'impact de la prochaine tarifica-

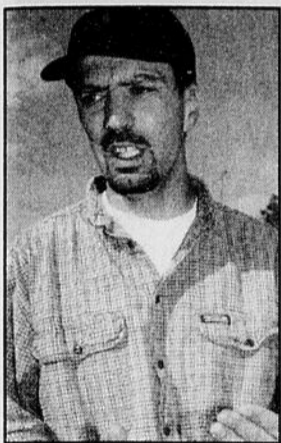
tion adoptée par les CLSC.

«L'auxiliaire qui vient chez moi part la semaine prochaine et ça fait un mois que je cherche à la remplacer, sans succès, explique-t-il. Ça ne me tente pas d'être obligé de changer de personne à toutes les semaines. On s'habitue à quelqu'un, on lui fait confiance et ça devient comme un membre de la famille.»

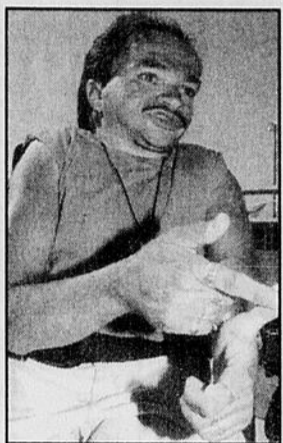
Comme la plupart des personnes présentes à la rencontre d'hier, celui-ci se rendra à la réunion du conseil d'ad-

ministration des CLSC SOC-Gaston-Lessard, mardi prochain, où tous feront pression et exposeront leur point de vue.

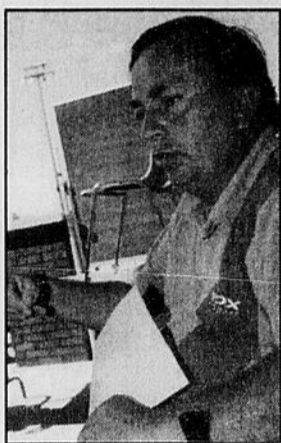
«On espère que ça va donner quelque chose. On a bon espoir parce que les dirigeants des CLSC sont conscients du problème. Ils sont en accord avec les revendications qu'on fait et ils connaissent l'impact d'une tarification diminuée. C'est une question de sous qu'il faudra régler», soutient le coordonnateur de l'Alliance, Ghislain Massicotte.



Ghislain Massicotte



Marc Pilon



Roger Martin

Jacques Parizeau en visite à Sherbrooke

Sherbrooke

L'ancien chef du Parti québécois et ex-premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, sera à Sherbrooke le 24 mai prochain dans le cadre du brunch familial annuel de l'Association du PQ de Saint-François.

M. Parizeau, qui viendra également supporter la candidature de Frédéric Dubé à titre de candidat péquis-



Jacques Parizeau

te dans Saint-François, fera alors le point sur la situation politique du Québec.

La rencontre aura lieu à compter de 11h30, au sous-sol de l'église Sainte-Famille, située au 610 de la rue Papineau, à Sherbrooke.

FAITS DIVERS

Attention: barrages routiers

Sherbrooke (CP) - Les conducteurs ivres n'ont qu'à bien se tenir car les différents corps policiers de la région ont entrepris leur vaste campagne anti-alcool au volant.

Depuis quelques jours et pour les prochaines semaines, jusqu'au 13 juin, les policiers tiendront des barrages de contrôle à différents endroits. À la Sûreté du Québec, on mentionne que les contrôles se feront plus nombreux au cours des prochains jours. À la police régionale de Sherbrooke, on assure qu'aucun territoire couvert par ce corps policier ne sera épargné.

Cette offensive contre l'alcool au vo-

lant se veut une initiative tenue en collaboration notamment avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Une petite chalet rasé

Bishoppton (CP) - En plein début de la belle saison, un petit chalet situé à Bishoppton a été la proie des flammes. Vers deux heures dans la nuit de mercredi à hier, le bâtiment accessible par le chemin Gervais a été rasé.

On évalue à environ 25 000 \$ la valeur du chalet inhabité au moment de l'incendie combattu par les pompiers locaux. Pour le moment, on ne connaît pas l'origine du feu, mais l'hypothèse de la main criminelle est exclue. L'enquête se poursuit.

Un syndicat au club de golf

Sherbrooke (GF)

La vingtaine de travailleurs du Club de golf de Sherbrooke viennent de recevoir leur accréditation syndicale. Désormais, ils seront représentés par le local 500 des TUAC.

Le ministère du Travail vient en effet de reconnaître la représentativité du syndicat ainsi que la liste des gens qui feront partie de ce nouveau syndicat.

Selon le représentant syndical dans ce dossier, André Blais, les deux parties ont convenu d'une première rencontre en vue d'entreprendre les négociations

menant à la première convention collective. Cette rencontre se déroulera le vendredi 22 mai prochain.

Selon M. Blais, le représentant de l'employeur, Gaston Lavoie, a erré quand il a déclaré publiquement que l'attitude de la partie syndicale témoignait de son manque de volonté de négocier. Si le syndicat n'a pas fait de déclaration, a dit M. Blais, c'est par crainte de jeter de l'huile sur le feu mais la démarche d'accréditation a été plus difficile parce que les deux parties ne s'entendaient pas sur la composition de l'unité d'accréditation.

EVENEMENT ANNUEL

VENTE D'USINE

Shermag INC.

En collaboration avec **MEUBLES SELECTION** Bureau & Bureau

DES RABAIS DE 50% ET PLUS

PAYEZ ET EMPORTEZ

LES 14, 15, 16 ET 17 MAI

Mobiliers de chambre, de salon, de cuisine, de salle à manger, bibliothèques, tables de salon, berçantes sur billes, etc.

1567, RUE KING OUEST
DANS LES ANCIENS LOCAUX DE DELUXE AUTOMOBILES

Heures d'ouverture :
Jeudi et vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : 9 h à 17 h

EMPORTEZ VOS MEUBLES VOUS-MÊME ET ÉCONOMISEZ!
Service de livraison disponible

VISA, MasterCard, Interac, Paiement Direct

43789

La centrale de traitement d'air avec pompe à chaleur intégrée

- PAS DE COMPTANT
- PAS DE PAIEMENT
- PAS D'INTÉRÊT PENDANT 9 MOIS



Coleman Evcon
Système de chauffage et climatisation

La puissance, l'efficacité énergétique et la souplesse d'installation caractérisent ce plafonnier résidentiel.

* Sous approbation de crédit



POMERLEAU
PLOMBERIE

O. POMERLEAU & FILS LTÉE
(819) 843-3344

VENTE ANNUELLE D'ARTICLES DÉMONSTRATEURS

chez **LES SALLES DE BAINS FALRO**



rabais de

10% à 40%



POMERLEAU
PLOMBERIE

O. POMERLEAU & FILS LTÉE

1, rue Principale Ouest, Magog (Québec) J1X 2A4
Tél. : (819) 843-3344 Téléc. : (819) 847-0674

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

EDITORIAL

L'amour de la musique



Dany GRONDIN

Le Festival des harmonies du Québec, ses bénévoles et ses 8500 participants s'arrêtent encore une fois ce week-end sur le campus de l'Université de Sherbrooke et cela, pour une 11e année consécutive. Ensemble, ils célèbreront la musique et le plaisir extraordinaire de la pratiquer et de la partager en groupe.

La population qui se rendra sur les lieux aura certainement l'occasion d'assister à des spectacles de qualité qui laisseront ressortir à n'en pas douter l'imposant talent de la jeunesse québécoise. Au-delà du talent néanmoins, elle remarquera certainement aussi l'amour et l'engagement quasi inconditionnels des directeurs musicaux et de leurs musiciens envers cette musique qu'ils chérissent tous tendrement.

Les représentations auxquelles nous sommes tous conviés seront présentées sous forme de compétition entre les différents groupes et individus promettant des surprises de taille compte tenu de la volonté de chacun à donner le meilleur de lui-même. Ils veulent tous gagner, c'est normal.

La magie du Festival des harmonies du Québec cependant, ne se situe absolument pas à ce niveau. La compétition, c'est bien beau, mais ce n'est pas l'essentiel d'un festival de musique comme celui-ci.

La magie d'un tel événement se glisse plutôt dans les yeux des participants. Des yeux pétillants de gaieté qui jettent un oeil à leur directeur musical en pleine prestation, afin de bien suivre ses directives. Des yeux qui courent à perdre haleine sur des notes qui donneront éventuellement une mélodie exceptionnelle.

Il y a aussi cette chaleur et cette complicité au sein de chacun des groupes musicaux. Une harmonie de volonté et d'efforts qui permet une harmonie des sons et des coeurs. La force d'un groupe se trouve bien au-delà de son talent musical ou des moyens qui sont mis à sa disposition pour atteindre ses objectifs.

La force d'un groupe se situe bien plus au niveau de son esprit d'équipe, de son dynamisme et de sa capacité à croire que l'union fait la force et que les nombreuses heures de pratique n'ont pas été vaines. Et elles n'ont pas été vaines ces heures, puisqu'elles ont permis à chacun des jeunes de perfectionner son art, d'apprendre l'importance du travail et de l'esprit d'équipe et peut-être même de découvrir une vocation musicale potentielle.

Le Festival des harmonies, dimanche après-midi, lors de la remise de prix, verra aussi nombre de hurlements sans fin. Les jeunes réaliseront encore plus l'importance de l'appartenance à un groupe. Ils scandent le nom de leur harmonie avec toute la force et la fierté de leur jeune âge, pendant que les autres en feront autant.

Les gagnants hurleront de joie. Leurs efforts seront récompensés et on reconnaîtra publiquement leur niveau d'excellence dans chacune de leur catégorie. Ce sera, pour tous ces jeunes, un moment absolument sublime. Après des mois d'efforts soutenus, des heures de pratique intensive, quelqu'un quelque part considérera qu'ils ont fait un bon travail et qu'ils méritent cet honneur. Ils ont espéré ce résultat toute l'année et voilà qu'il se réalise...

Les autres, au contraire, ceux qui n'auront pas gagné, s'effondreront littéralement en réalisant que leur prestation n'a pas suffisamment retenu l'attention des juges. La déception la plus totale marquera bien des visages quand le glas aura sonné. D'un côté comme de l'autre, les larmes couleront à flot, c'est certain.

Pourtant, malgré toutes ces déceptions et ces émotions fortes, la musique reprendra rapidement ses droits. C'est elle qu'on aura célébrée et c'est souvent avec elle qu'on séchera les larmes... Cette fin de semaine promet donc d'être encore une fois riche en émotions de toute sorte. C'est cela, le Festival des harmonies.

OPINION

L'Estrie manque-t-elle de livres?

Comme parent, je m'inquiète que mes enfants ne puissent bénéficier pleinement de la nouvelle politique du livre et de la lecture.

Je m'explique: Dans le cadre de cette politique, le gouvernement québécois attribue aux CRSBP (Centre régional de services aux bibliothèques publiques), le mandat d'aider et de superviser l'ensemble des bibliothèques publiques et scolaires. Les CRSBP sont des organismes parapublics régionaux offrant des services aux bibliothèques publiques. Il en existe onze au Québec, dont un desservant l'Estrie.

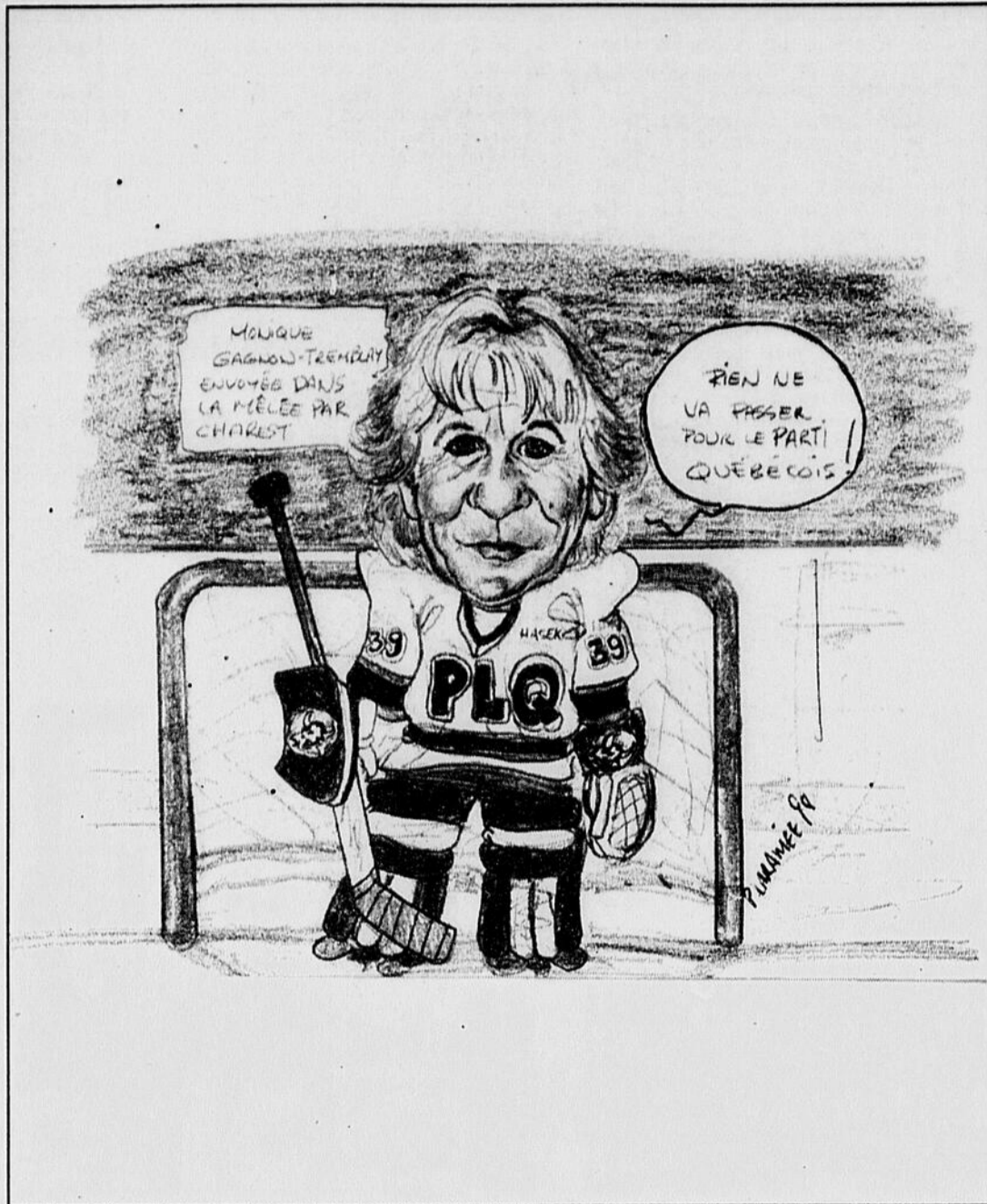
À cet effet, dix des onze CRSBP du Québec font partie d'un regroupement leur permettant d'obtenir des subventions additionnelles ayant pour but de développer des outils de travail et de faire des économies d'échelles.

Pour des raisons que j'ignore, vous devinez que le CRSBP de l'Estrie ne fait pas partie du dit regroupement. Je me pose de sérieuses questions. À savoir:

- Le CRSBP de l'Estrie sera-t-il en mesure de remplir ce nouveau mandat sans le partenariat avec les CRSBP des autres régions du Québec?
- Aurons-nous droit aux mêmes services?
- Combien cela nous coûtera-t-il de plus?

En tant que parent et fervent partisan de la politique du livre et de la lecture, je demande instamment aux autorités concernées de bien vouloir corriger cette situation incongrue.

Yves Trudeau
Sherbrooke
Un père de famille inquiet



Aurons-nous droit à la vérité?



Lucien Bouchard

Dans le dossier du projet d'une nouvelle ligne de 735 KV entre le poste des Cantons et Saint-Césaire, il y a beaucoup de désinformation qui se fait de la part des représentants d'Hydro-Québec.

J'aimerais bien que ces messieurs cessent de nous répéter qu'ils ont consulté les gens du milieu. Quand on consulte, c'est qu'on demande l'opinion de quelqu'un. Fort d'un décret, Hydro-Québec a tout simplement informé tous les gens concernés que la ligne allait passer. Qu'ils ne pouvaient rien y faire et de se dépêcher à remplir la paperasse nécessaire pour rencontrer leur échéancier. La démocratie est bafouée depuis le début.

Cette façon de gouverner de Lucien Bouchard nous donne un petit aperçu

de ce qui se passerait dans l'éventualité de l'accession du Québec à la souveraineté. Il faudrait alors faire marcher cette patente à tout prix et je ne doute pas que les situations d'urgence où il faudrait avoir recours au décret du premier ministre serait alors chose commune.

Toute cette situation m'attriste beaucoup. Dans de telles conditions de suppression de la démocratie et du droit de parole, on risque de passer à côté de la «trac» de façon magistrale.

Par exemple, par rapport au dossier qui nous préoccupe, nous avons rencontré récemment un ingénieur en électricité fort de 50 ans d'expérience, qui a travaillé pour de nombreuses entreprises et sociétés d'état productrices d'électricité en Amérique du Nord et ailleurs. Il connaît très bien les réseaux et leur fonctionnement. (...) Selon lui, les lignes de haute tension 735 KV, de par leur grosseur massive et leur design, accumulent plus de verglas que d'autres lignes de moindre taille.

Elles ne sont conséquemment pas plus solides que d'autres lignes plus petites et peuvent même être plus fragiles que celles-ci. Ce n'est pas tout. Dans l'éventualité d'un bris d'une de ces lignes, elles sont beaucoup plus difficiles à réparer, de par leur taille, que d'autres types de ligne. Je crois utile de rappeler ici que les régions montagneuses du Val-Saint-François ont été parmi les plus durement touchées par le verglas, précisément où Hydro-Québec a l'intention de passer sa ligne.

Si ces informations s'avèrent correctes, et je n'ai pas de raison d'en douter, la sécurité que les gens de la Montérégie croient obtenir avec la construction de cette ligne serait en grande partie illusoire.

(...) Notre société d'état ne fait preuve d'aucune imagination. Ce sont toujours les mêmes solutions simplistes, les gros barrages, les grosses lignes, etc...

(...) La stratégie d'Hydro-Québec d'opposer la population de la Montérégie à celle du Val-Saint-François est immorale. Les gens de la Montérégie se font manipuler et de belle façon par le «fleuron de l'industrie québécoise». Les consultations sont bidons, les dés sont pipés. C'est la mondialisation à l'oeuvre, la négation des droits. C'est la fin, pour moi, de l'illusion d'une société juste et respectueuse de ses citoyens et de son territoire.

Robert Beaulieu
Melbourne

Démission à Audet

Municipalité de Audet
Démission au conseil municipal de Audet

Je vous informe qu'en date du 7 mai 98, après réflexion, je quitte mon poste de conseiller municipal de Audet.

Ayant été très contrarié sur certains sujets de la dernière séance du lundi 4 mai 98 et de plusieurs séances précédentes, je tiens à vous sensibiliser profondément à ce qui suit, chers membres du conseil.

Voilà quelque temps, une demande de 60 \$ pour abonner environ 100 élèves du primaire à la bibliothèque de Mégantic pour un an a été refusée en majorité après trente minutes de débat essoufflant.

Par contre, au dernier conseil, il y a eu une demande de 100 \$ pour fêter une personne, demande qui a été acceptée à l'unanimité.

À la dernière séance à laquelle j'assistais, il a été question des routes hivernales qui vont être octroyées par soumission cet été et cela, sans même vouloir donner au soumissionnaire les outils de travail pour être conforme aux normes de viabilité hivernale du ministère de Transports de niveau trois, qui est tout simplement un document. Ce dossier de route hivernale a été voté en majorité pour demeurer comme il était, avec une soumission et un contrat d'environ deux pages renvoyant tout juste la légalité, sans même y apporter de correction positive pour laquelle toute la population aurait été bénéficiaire.

Ma conviction a été jusqu'à maintenant qu'il y a place à amélioration de jour en jour et encore plus au conseil municipal qui ne reflète pas l'année 1998 mais plutôt l'année 1968 sur plusieurs dossiers dont j'ai eu connaissance et qui sont un peu énumérés dans cette lettre.

Je ne suis plus capable de travailler dans un climat d'âge de pierre où les suivis de dossiers et demandes faites ne sont presque jamais exécutés sauf si on répète cela mois après mois, demande par demande, et qui souvent vont aux oubliettes un jour.

À quoi bon être un conseiller municipal, si notre façon de travailler sur un dossier ne vaut souvent pour la majorité du conseil en assemblée, mais qu'elle est appuyée par les citoyens d'ici.

Agir comme un pantin du conseil, suivre quelqu'un qui est arrêté à son idée catégorique et qui ne laisse aucune marge de manoeuvre, non merci pour moi, monsieur le maire. Deux ans, ça me suffit.

Cette expérience comme conseiller municipal a été très décevante pour moi ces derniers temps. Mais il y a une chose positive, ces outils de travail je les ai, moi. Bonne chance au futur échevin et bonne réflexion.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Yves Boucher
Audet

Peut-on encore parler famille?

Peut-on encore parler famille lors de la séparation?

Le thème de cette semaine des familles: «Ensemble, les familles font bouger les choses», suggère le pouvoir de changement. Et il est vrai qu'avec toutes les transformations vécues actuellement au niveau des formes et des structures familiales, l'adaptation se révèle nécessaire.

Une façon positive de faire face à la rupture conjugale est de dissocier ce qui relève du couple et ce qui touche le rôle de parent. Cette tâche n'est pas nécessairement facile mais elle assure une continuité pour les enfants, ce qui est primordial dans leur adaptation à la réorganisation familiale.

Lors de la rupture, une tempête d'émotions secoue tous les membres de la famille et la culpabilité est rarement absente chez les parents qui cherchent à diminuer les impacts négatifs pour leurs enfants. C'est possible d'y arriver.

D'abord, en prenant le temps nécessaire et en faisant appel à l'aide appropriée. Les décisions à prendre sont tellement nombreuses et les choix qui sont faits dans cette période de crise ont des répercussions pour longtemps. C'est pourquoi de plus en plus de couples ont recours à la médiation pour prendre des décisions éclairées qui tiennent compte des besoins de tous les membres de la famille. C'est une démarche qui en vaut la peine quand le couple est encore capable de se parler et de mettre le focus sur l'avenir et sur les enfants.

À titre d'exemple, la question de «qui aura la garde des enfants?» peut se poser d'une autre façon et ouvrir sur tout un éventail de possibilités. C'est ainsi que si les deux parents sont adéquats et qu'ils ont tous les deux été impliqués et présents auprès des enfants, ils peuvent diviser le temps et les responsabilités entre eux, pour que les enfants continuent d'être auprès d'eux, en alternance, mais sans avoir à choisir ou à perdre un parent.

Le degré d'accord des parents à cette formule et la qualité de leur communication et de leur collaboration y sont pour beaucoup dans la réaction des enfants. Les conflits qui perdurent entre les parents après la séparation sont la principale cause des difficultés vécues par les enfants. C'est donc dire l'importance de faire preuve de maturité et de les tenir à l'écart des différends.

Pour l'enfant qui constate que ses parents ne s'aiment plus, c'est la déception, la tristesse et l'inquiétude. Peut-il être certain que ses parents ne cesseront pas de l'aimer lui aussi? On ne leur dira donc jamais trop qu'on l'aime, qu'il n'y est pour rien dans la décision de se séparer prise par les adultes, et que même si d'autres personnes viennent habiter avec eux, il ne perdra jamais sa place ni celle de son papa ou de sa maman.

Cette étape de réorganisation est donc remplie de défis mais peut ouvrir sur une vie familiale harmonieuse. Je crois que les parents ont besoin d'être compris eux aussi, supportés et guidés parce qu'il est difficile de prendre soin des enfants, de les écouter et de les sécuriser quand on a soi-même le coeur en écharpe et la tête en point d'interrogation. Il est bon de se rappeler qu'il n'y a pas de parents parfaits mais que néanmoins (sauf exception) tous les membres de la famille y gagnent en bout de ligne quand les deux parents restent présents et aimants pour les enfants même après leur séparation.

Claudette Guilmaine, t.s.
et médiatrice accréditée

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

René Morin
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information
Pierre Dubois
Adjoint à la rédaction

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

Alain LeClerc
Michel Poulin
Adjoints au directeur

TECHNOLOGIE

René Bélliveau
Conseiller

PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION

André Robargo
Directeur

Steve Rancourt
Michel Doyon
Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

André Côté
Directeur

TIRAGE

Serge Nadeau
Adjoint au directeur

FESTIVAL DES HARMONIES DU QUÉBEC

Du soleil pour les premiers musiciens

Steve BERGERON

Sherbrooke

L'an dernier, les premiers participants du Festival des harmonies du Québec (FHQ) sont arrivés au beau milieu d'un retentissant orage. Cette année, ils ont été accueillis par un soleil brillant de tous ses feux. Déjà, ils ont, gravé dans leurs yeux, le présentiment que le 69^e FHQ sera mémorable.

Du moins, c'est ce que donnait à croire l'exubérance qu'affichaient les élèves de la polyvalente Les Quatre Vents de Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean, et ceux de l'harmonie Contre-temps de Buckingham, dans l'Outaouais.

«C'est le résultat de tout le travail et de tous les efforts qu'on a faits pendant l'année. Mais c'est surtout pour le fun. On est ici parce qu'on aime jouer de la musique», résume Audrey Bouchard, Valérie Tremblay et Frédéric Simard, trois jeunes Jeannois de 3^e secondaire.

La délégation, qui en est à sa dixième participation au Festival des harmonies, présente deux stage bands à la compétition: les Rescapés du zoo et le Blues Berry Band. Les élèves se sont tapé plus de cinq heures de route dans un autobus transformé en four. Ils repartiront déjà ce soir. «Mais ça vaut la peine», précise Valérie.

«On m'a dit que ce serait full débile! J'ai hâte!» lance Frédéric, qui en est à sa première participation. Le trac? «Pas pour l'instant. Demain!» répondent les filles.

Parmi les activités les plus appréciées par la bande, on cite le spectacle d'ouverture de la Musique centrale des Forces canadiennes, hier soir. «J'aime bien l'exposition d'instruments de musique, ajoute Audrey, et aussi d'aller voir ce que les autres participants sont capables de faire.»

Party de fou

La délégation de Buckingham, elle, en est à sa deuxième participation seulement. Même que l'an dernier, l'harmonie Contre-temps était hors concours. Cette année, elle saute dans l'arène.

«Nous sommes très motivés par le défi», mentionne d'emblée Tracy Mallon, qui était là l'an dernier. Le moment le plus excitant de 1997, trouve-t-elle, est justement quand leur harmonie a été évaluée. «Même si nous n'étions pas officiellement en compétition.»

«Je vais essayer d'écouter le plus de spectacles possible», se promet Jean-François Parizé-Blais, qui fait aussi son baptême du FHQ. Et on lui a aussi beaucoup parlé de la piscine, qui fera sans doute un malheur cette année avec le chaud week-end que l'on prévoit.

Sonia Ouellet, directrice musicale de l'harmonie, précise qu'il y aura quand même un peu de discipline. «Nous avons des heures de répétition de planifiées.» Sauf, ajoute-t-elle, que ses élèves lui ont promis qu'ils lui feraient un party de fou aux résidences de l'Université où ils seront hébergés. «Ça me fait peur!»

Le stage band apprivoise la musique populaire

Steve BERGERON

Ascot

Comment intéresser un jeune à faire de la musique? Jaser Vivaldi, Bach et Gershwin? Peut-être aurait-on plus de chance en évoquant d'autres grands... Les Spice Girls par exemple. La *Macarena*. Le thème de *Mission: Impossible*. Ou le légendaire YMCA des Village People.

Ne riez pas! Car c'est cet attrait, celui de pouvoir jouer rapidement les tubes de l'heure, qui convainc plusieurs jeunes de faire partie d'une formation musicale bien particulière: le stage band.



Imacom-Daguerre, René Marquis
Nancy Godbout et Mathieu Couture font partie du stage de l'école Le Phare d'Ascot. Ils invitent la population à venir découvrir ce type de formation musicale.

Un bel exemple la popularité des stage band, c'est qu'ils seront 59 à participer aux compétitions du 69^e Festival des harmonies du Québec. C'est sans compter les deux soirées de spectacle consacrées essentiellement à eux, ce soir et demain, à la salle Maurice-O'Bready.

«Dans une harmonie, ce sont souvent les flûtes et les clarinettes qui soutiennent la mélodie, alors que les autres instruments se contentent d'accompagner. Dans un stage band, tous les instruments sont mis à contribution, même les percussions», précise Nancy.

Pont

Pierre Mailhot, leur professeur, précise que dans un stage band, flûte, hautbois, basson, cor français et hautbois notamment sont absents. Rien ne nous empêche toutefois d'ajouter guitares, basses, piano, claviers, percussions de tous genres... parfois des chanteurs!

«Les jeunes aiment parce qu'ils peuvent jouer la musique qu'ils entendent à la radio. Les arrangements sont beaucoup plus faciles. Mais ils font aussi des découvertes. Plusieurs de mes élèves adorent jouer les pièces des années 1940 et 1950.»

Claude Saint-Amand, président de la Fédération des harmonies du Québec, n'hésite pas à comparer le stage band à un pont entre le classique et le populaire. «Le public embarque plus facilement. C'est plus dynamique.»

Mathieu trouve toutefois que les jeunes pourraient faire encore preuve d'un peu plus d'ouverture par rapport à la musique de stage band. Depuis trois ans, ils réussissent quand même chaque année à faire bouger quelques collègues de classe, qui vont les entendre au Festival. Plusieurs sont estomaqués.

L'invitation est donc lancée. Le spectacle de ce soir présentera les meilleurs stage bands junior A; celui de demain, les meilleurs senior et de classe ouverte. Souffles coupés à prévoir, promet-on...



Audrey Bouchard



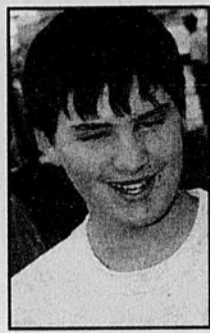
Valérie Tremblay



Frédéric Simard



Tracy Mallon



J.-F. Parizé-Blais



Sonia Ouellet



Imacom-Daguerre, Martin Blache

Alors que l'an dernier, les premières délégations participant au Festival des harmonies du Québec étaient arrivées au beau milieu d'un orage, c'est un soleil éblouissant et une chaleur bienfaitrice qui les ont accueillies cette année. Les membres de l'harmonie Contre-temps de Buckingham, dans l'Outaouais, étaient d'ailleurs tout sourire. Le 69^e Festival des harmonies du Québec est officiellement commencé depuis hier.

Vente Pas de TPS

Du samedi 16 au
lundi 18 mai

Profitez de ce long week-end pour faire ample provision de tout ce qu'il vous faut pour l'été chez Eaton. En effet, **ne payez pas de TPS** sur tous les articles à prix courant, à prix de vente ou en liquidation*.

Comprend la Solderie des manufacturiers!



Louise Latreille
Fleuriste, Montréal

EATON

*Nous déduisons un montant équivalent à la TPS. Exceptions: produits de beauté et fragrances, produits de soins corporels et de bain, chaussures Calvin Klein, DKNY, Nine West, Enzo Angiolini, Easy Spirit et Via Spiga, sacs à main Calvin Klein et DKNY, bijoux de succession, montres Swatch, Gucci, Yves Saint Laurent et Calvin Klein, montres de prestige à prix de vente et en liquidation, bijoux fins à prix de vente et en liquidation, bijoux Du Nouveau, Mémoire Paris, «Diamond Essence» et «Royal Canadian Mint», marchandise Roots, mode designer pour femmes comprenant vêtements sport, mode denim et articles des classes 359, 118 et 654, tenues de nuit, tenues de détente et peignoirs Claudel, bas DKNY, mode designer pour hommes comprenant vêtements sport, denim, vêtements habillés, chemises, cravates, sous-vêtements et accessoires, vêtements et sous-vêtements Jockey et Calvin Klein, sous-vêtements Hugo Boss, vêtements Tommy Hilfger et Calvin Klein pour enfants, lunettes de soleil Sunglass Hut, stylos Mont Blanc, articles pour la maison à prix de vente comprenant meubles, tapis d'appoint, appareils électroniques, gros électroménagers, aspirateurs, appareils confort foyer, literie et serviettes Ralph Lauren/Polo, Liz Claiborne et Charisma et serviettes Royal Velvet, petits appareils électriques et de soins personnels à prix de vente et en liquidation, four à micro-ondes, téléviseurs GAQO Panasonic, barbecues, électroménagers Maytag, vidéocassettes et audiocassettes pré-enregistrées, disques compacts, pellicule, cartes de souhaits, poupées «Beauty» Eaton, «Beanie Babies», marchandise Lalique, collection «Classic» de Disney, marchandise en étain Seagull, marchandise Swarovski, Lladro et Nao, porcelaine fine, chèques-cadeaux Eaton, restaurants Eaton, concessions et services.

Ensemble les familles font bouger les choses



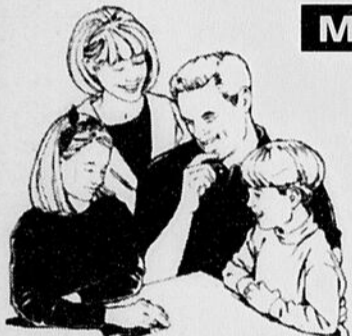
Sous la présidence d'honneur de la famille de Diane et Hervé Demers

Journée internationale et Semaine québécoise des familles 1998

RÉSUMÉ DES ENGAGEMENTS

en faveur des familles pris à l'occasion de la Journée internationale des familles 1998

MOUVEMENT ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE



Espace-Estrie s'engage à outiller les enfants, parents, grands-parents, professeurs et intervenants pour reconnaître une situation d'abus ou d'agressions afin de la prévenir, la dénoncer ou la contrer et ce, par le biais de nos ateliers de prévention.

Famille Plus s'engage à concevoir et à distribuer un répertoire d'activités et de services économiques qui touchent la santé, l'éducation, les loisirs et la consommation pour la famille.

La Maison Caméléon de l'Estrie s'engage à sensibiliser les familles d'enfant, d'adolescent ou d'adulte ayant une déficience intellectuelle, une déficience physique ou multiples déficiences, à leur besoin de répit et ceci par l'intermédiaire des intervenants du milieu. De plus, elle s'engage à supporter les responsables locaux des MRC de la région de l'Estrie, afin d'offrir à ces familles le service de gardiennage spécialisé en milieu de vie et de donner la formation requise à ces gardiens et gardiennes.

La Maison de la Famille de Sherbrooke s'engage à produire des outils didactiques pour le milieu scolaire de la maternelle à la 6e année afin de favoriser une résolution harmonieuse et pacifique des conflits dans le cadre de son programme « Pour mieux s'entendre ».

La Maison Jeunes-Est s'engage à concrétiser une ressource de répit ponctuel pour les familles en situation de crise.

La Villa Marie-Claire inc. s'engage auprès de la famille en difficulté en aidant la jeune mère à découvrir son potentiel, à développer et à consolider ses compétences comme parent et à la soutenir dans la croissance de son lien affectif avec son enfant; à offrir ses services dans le milieu de vie des familles tout en accordant une très grande importance à la continuité de ses services.

Le Carrefour des Cuisines Collectives de Sherbrooke s'engage à créer des groupes de cuisine réservés aux nouvelles et futures mamans afin de contribuer à renforcer le réseau d'entraide des femmes enceintes et des jeunes mères provenant de milieu défavorisés.

Le Rame s'engage à mettre sur pied des groupes d'entraide et d'offrir des formations dans l'objectif d'améliorer le bien-être des parents uniques et, par conséquent, des enfants et de l'unité familiale. À maintenir et à améliorer le service de halte-garderie OCIE de sol.

Le Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons de l'Est s'engage à soutenir les centres à la petite enfance dans le développement des services de garde répondant aux besoins diversifiés des familles par la recherche de financement, la concertation et l'élaboration d'outils de travail facilitant la transformation.

Le Service à la Famille s'engage à offrir une formation qui habilite les adolescents à être des gardiens et gardiennes responsables; à recruter auprès des écoles, des jeunes; à oeuvrer auprès de ces familles et à accompagner ces jeunes afin qu'ils participent consciemment à un mieux-être de nos familles appauvries.

Le Service d'aide aux Néo-Canadiens s'engage à réaliser cinquante (50) jumelages visant le rapprochement inter-culturel des familles d'ici et d'ailleurs dans notre communauté.

Naissance Renaissance Estrie s'engage à distribuer notre nouveau bottin de ressources en périnatalité partout en Estrie, afin que chaque famille qui attend ou qui vient d'avoir un enfant puisse trouver une réponse à son besoin.

L'O.P.E.D.A.H - Estrie (Organisme de parents d'enfants ayant un déficit d'attention avec ou sans hyperactivité) s'engage à finaliser l'élaboration du guide d'information concernant les principaux points de la loi de l'instruction publique relatifs aux élèves en difficulté, ainsi que la présentation de moyens accessibles aux parents qui auront à entreprendre des démarches pour leur enfant qui démontrent un déficit d'attention avec ou sans hyperactivité.

RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX



La Régie régionale s'engage à finaliser au cours de l'année 1998-1999, les orientations régionales quant à l'organisation des services aux jeunes et à leur famille aussi bien au niveau régional que local; de soutenir l'implantation du programme d'interventions préventives pour les enfants de 2-4 ans et leur famille dans le cadre de la ré-allocation budgétaire de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie.

Le Centre jeunesse de l'Estrie s'engage à inclure dans sa programmation des actions visant précisément le maintien, l'amélioration et la reconstruction des liens d'attachement entre les parents et les enfants requérant ses services.

Le CLSC Gaston Lessard s'engage à poursuivre le support à la concertation du milieu dans le but d'améliorer la qualité de vie des familles. Les quartiers Ste-Famille et Jardins-Flouris de Sherbrooke et la ville d'Ascot sont particulièrement ciblés par cette intervention de type communautaire et selon les caractéristiques propres à ces différents milieux, les problématiques suivantes y sont travaillées :

- Intégration des familles immigrantes;
- Vécu des familles appauvries de plus en plus nombreuses;
- Isolément des familles vivant l'exclusion.

MONDE MUNICIPAL ET PARA-MUNICIPAL



La Ville de Sherbrooke s'engage à relancer son plan d'action en matière familiale; à s'assurer que toutes les actions aient un réel impact sur la qualité de vie des familles sherbrookoises (qualité-famille); à organiser une réception civique à l'hôtel pour mieux accueillir les nouvelles familles; à poursuivre ses actions en matière de sécurité urbaine, Parents-Secours; à favoriser l'accessibilité du loisir pour les familles nombreuses et les familles défavorisées.

Pierre Langlois s'engage, à titre d'urbaniste de la ville de Sherbrooke et administrateur de l'Association des urbanistes et aménagistes municipaux du Québec (A.U.A.M.Q.) à publier cette année dans le bulletin d'information de L'A.U.A.M.Q. l'URB-INFO, un article sur le programme innovateur que la Ville de Sherbrooke a mis sur pied pour améliorer la sécurité des jeunes écoliers : « Sécurité aux abords des écoles ».

Le Centre communautaire de Loisir Sherbrooke s'engage à offrir des périodes de loisir réservées aux parents et aux enfants, le samedi avant-midi. La place publique devient le milieu d'accueil et d'animation où sont pratiquées des activités de quilles, billard, ping-pong, hockey sur table, badminton et un coin de jeux pour les bambins. Les activités sont, soit gratuites ou à un prix très réduit.

Le Centre récréatif communautaire du quartier Centre de Sherbrooke Inc. s'engage à maintenir le programme qui offre des activités familiales stimulantes et enrichissantes dans un climat détendu pour les familles à revenus modestes et ce, à un coût minime : un repas, une visite, une fête de Noël, etc.

MONDE CULTUREL ET DES LOISIRS



Le Regroupement Patrimoine et Muséologie (RPM) s'engage à faciliter l'accès des familles aux activités culturelles et patrimoniales en offrant gratuitement un carnet de visite contenant des rabais valides du 1er mai 1998 au 30 avril 1999.

Les membres du RPM sont: Musée du Séminaire de Sherbrooke, Musée des beaux-arts de Sherbrooke, Galerie d'art du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, Charmes, Mines Capleton, Société d'Histoire de Sherbrooke, Centrale Frontenac et Gorge de la rivière Magog, Traces et Souvenances, Bibliothèque Eva-Sénécal.

Le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Estrie (CRSBPE) s'engage à diffuser la culture sous toutes ses formes en développant et en soutenant dans la région des bibliothèques pour toute la famille en maintenant l'accessibilité aux abonnés par la gratuité des services.

Kino-Québec s'engage à poursuivre la promotion de l'activité physique familiale auprès des organisateurs bénévoles et des municipalités.

MONDE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES



Me Louis Lagassé s'engage à offrir aux familles sherbrookoises une matinée musicale agrémentée d'un repas et cela, à prix modique.

La famille de Diane et Hervé Demers du Restaurant Horace s'engage à soutenir les familles par l'aménagement physique adéquat dans son milieu de restauration et de convaincre d'autres employeurs d'en faire autant.

La Fédération des Caisses populaires Desjardins de l'Estrie s'engage à promouvoir les activités de la SQF 1998 et à soutenir financièrement les familles choisissant l'adoption internationale.

Le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE) s'engage à consolider la maternelle 5 ans temps plein en faisant la promotion de l'entrée progressive à l'éducation préscolaire et en collaborant avec les autres partenaires afin d'améliorer les services offerts à ces jeunes enfants.

Le Carrefour de l'Estrie s'engage à faciliter le regroupement et la promotion des organismes familiaux par l'entremise de locaux ou d'espace mis à leur disposition.

RÉSEAU DE L'ÉDUCATION ET DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION



Le Centre de l'activité physique du Collège de Sherbrooke s'engage à étaler l'offre d'activités permettant à l'un ou à l'autre des parents de pratiquer une activité sportive avec son ou ses enfants particulièrement dans les activités récréatives; à maintenir et à améliorer les infrastructures d'accueil pour les petits et les activités de cours parents-enfants et à élargir l'offre de garde d'enfants et de bébé pour les parents désirant pratiquer des activités sportives.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse s'engage à donner des sessions d'information et de formation sur les droits et les responsabilités des enfants sur le territoire de l'Estrie.

Ces sessions s'adressent aux jeunes et à leurs parents ainsi qu'aux intervenants oeuvrant dans le milieu de la santé et des services sociaux, de l'éducation, des garderies et des organismes communautaires.

La Commission scolaire catholique de Sherbrooke s'engage à réaliser dans ses écoles, entre le 10 mars et le 9 avril 1998 une campagne de partage et de solidarité en faveur des familles issues de milieux économiquement faibles.

Merci à nos généreux commanditaires

Un ami de la
Semaine de la famille

Banque Scotia



Les caisses populaires
Desjardins de l'Estrie

Marie Malavoy



ASSEMBLÉE NATIONALE



Ville de
Sherbrooke